

CRITERES D'ATTRIBUTION

Le pouvoir adjudicateur examinera l'offre des candidats, pour établir un classement.
Après classement par ordre décroissant des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par le pouvoir adjudicateur.

**ATTENTION : les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables sont éliminées.
Le candidat s'engage à renoncer à ses propres conditions générales de vente.**

Les offres seront sélectionnées et classées selon des critères pondérés ci-après mentionnés :

Critère n°1 : 30% Méthodologie et livrables

Critère n°2 : 30% Montant de l'offre

Critère n°3 : 30% Qualification humaines et références

Critère n°4 : 10% Valeur environnementale de l'offre

PROCEDURES

Type de procédure : Procédure adaptée.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif

Adresse : Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte

Code postal : 35000 Ville : RENNES

Téléphone : 02.23.21.28.28

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être apportés :

Nom de l'organisme : Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques.

Contact : Agent comptable.

Adresse : **Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques**

Le Beg Rohu

56 510 SAINT PIERRE QUIBERON

Tel : 02.97.30.30.22

Courriel: agence-comptable@envsn.sports.gouv.fr

Site sur lequel les documents peuvent être téléchargés et où doivent être déposées les offres de candidature:

www.marches-public.gouv.fr

Date limite de réception des offres : 4 novembre 2024 à 12 h